Présentation de SFTE

Projet d'efficacité énergétique au cœur du plan Juncker Financement massif de la transition énergétique dans les écoles, les hôpitaux et les autres bâtiments publics

SFTE et le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS)

Il existe de nombreux points communs entre le projet SFTE et le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) qui sera mis en place par la Commission européenne (CE) en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI). En effet, le FEIS sera « fondé sur une garantie de 16 Mds € issue du budget européen, combinée avec 5 Mds € d'engagements de la BEI. » Dans ce contexte, l'institution financière offrant sa garantie aux projets de rénovation n'est plus la SFTE (elle-même garantie par l'Etat Français dans le rapport de synthèse de l'étude), mais le FEIS, qui propose les mêmes conditions de solidité. La structuration de la garantie FEIS (« first-loss ») est identique à celle qu'avait suggérée notre rapport¹. Par ailleurs, selon les estimations de la Commission européenne les mesures proposées prises dans leur ensemble pourraient ajouter jusqu'à 330-410 Mds € au PIB de l'UE sur les trois prochaines années et créer jusqu'à 1,3 millions d'emplois supplémentaires, ce à quoi pourrait fortement contribuer la rénovation énergétique des bâtiments publics (600 000 emplois pour 120 Mds € d'investissements).

II. Sélection de la rénovation énergétique des bâtiments publics dans le Plan Juncker

Dans sa communication sur le Plan Juncker, la Commission européenne a sélectionné les programmes pour la rénovation énergétique des bâtiments publics comme des projets typiques qui pourraient bénéficier de financements². La rénovation énergétique des bâtiments publics a été clairement identifiée par la mission d'appui dédiée (« task force ») mise en place sur ces sujets et regroupant la Commission et la BEI (voir cidessous).



¹ Commission européenne. <u>Communiqué de presse. EU launches Investment Offensive to boost jobs and growth</u>. 4 novembre 2014.

² Commission européenne ; BEI. <u>EU Investment Plan – Factsheet 3 – Where will the money go to?</u> Novembre 2014.

Le 2 décembre 2014, une déclaration franco-allemande a par ailleurs souligné les besoins d'investissement en efficacité énergétique³ (voir ci-dessous).



Au niveau européen

Priorities and governance

In terms of investment priorities, we welcome the Commission's plan's focus on infrastructure for transportation, digital networks and contents, energy efficiency, energy transmission, smart grids and renewable energy, education and research and innovation. Particular consideration should be given to financing SMEs in their ongoing energetic, environmental and digital transitions.

Dans la coopération franco-allemande

We will initiate medium-term measures to improve energy efficiency as an important step in boosting competitiveness. In the future, energy-efficient locations will have clear competitive advantages. We consequently plan to step up public and private cooperation on:

- o Research collaboration, e.g. SET-Plan or ERA-Net
- o Research and development projects, e.g. Solar Decatlon or E-Highway
- o Innovative pilot projects for better energy efficiency, e.g. plans for building refurbishment, efficiency contracting models, efficiency bidding projects

Dans la politique allemande

Germany

We wish to further increase the additional funding provided for in the Coalition Agreement for public investment by €10 billion from 2016 until 2018 in areas such as infrastructure and energy efficiency. We will carefully appraise each project for economic viability and sustainability in the light of the given budget scope.

[....]

Potential project areas in our public investment initiative are consistent with the ongoing work of the EU task force on investment and include:

o Boosting energy efficiency, with measures such as low-carbon building refurbishment, bidding systems for energy projects, and energy efficient industry networks.

Source : Coopération franco-allemande. 47^e Conseil économique et financier franco-allemand. <u>Strengthening Investment</u>, <u>Advancing Europe</u>. 2 décembre 2014.

³ Coopération franco-allemande. 47^e Conseil économique et financier franco-allemand. <u>Strengthening Investment, Advancing Europe</u>. 2 décembre 2014.

D'autres Etats membres de l'Union européenne ont décidé de soutenir la rénovation énergétique des bâtiments publics sous des formes similaires. Ce serait notamment le cas du Royaume-Uni et de l'Italie.

Le projet SFTE dans le plan d'investissement du Président Juncker : bénéfices socio-économiques III.

Les rénovations énergétiques comprennent des bénéfices socio-économiques qui seraient fortement valorisables dans le contexte du Plan Juncker :

- création d'emplois locaux, en partie à travers les PME : avec environ 15 emplois/an par million d'euros investis, un programme de 120 Mds € d'investissements dans les bâtiments publics permettrait la création de plus de 600 000 emplois additionnels/an sur un durée de 3 ans;
- Le développement d'une industrie d'excellence qui permettrait de stimuler les exportations européennes vers des marchés mondiaux en croissance dans l'efficacité énergétique;
- l'amélioration de la balance commerciale fortement déséquilibrée de l'UE;
- indépendance énergétique⁴: l'UE28 importe plus de 50% de l'énergie qu'elle consomme et la crise ukrainienne souligne actuellement la vulnérabilité de la situation actuelle de l'Europe;
- des investissements stimulant la compétitivité de l'UE: les importations d'énergies fossiles représentent plus de 1 Md € par jour mais des économies d'énergie permettraient à l'UE d'utiliser ces ressources pour générer davantage de valeur ajoutée;
- une réduction exemplaire des émissions de CO2 dans le contexte de la COP21, en accord avec les objectifs européens⁵.

Investir 120 Mds € dans les bâtiments publics (+100 Mds € par rapport au BAU) permettrait de réduire leur consommation d'énergie de 10-15% et leurs émissions de CO2 dans les mêmes proportions.

Site internet: www.projet-sfte.fr

Téléchargement du rapport : le rapport de synthèse du projet SFTE (4 novembre 2014)

michel.lepetit@theshiftproject.org - 00-33-(0)6-03-26-93-18 - Vice-Président et Trésorier de TSP

- alain.grandjean@wanadoo.fr 00-33-(0)6-08-21-71-41 Membre du conseil scientifique de la FNH
- guillaume.emin@after-asso.org 00-33-(0)7-62-55-55-48 Directeur d'AFTER

⁴ Consommation d'énergie liée au chauffage dans les bâtiments publics : 50% de gaz et 20% de fioul (France).

⁵ Commission européenne. <u>2020 climate and energy package</u> et <u>2030 framework for climate and energy policies</u>.